



A TOUS PNC

AIR FRANCE

☎ 01 41 56 40 76/77

✉ navigants@unac.asso.fr

Mars 2015

CAMPAGNE

TEMPS ALTERNÉ 2016

TA OU TAF ?

Nombre d'entre vous avez choisi le TA (Temps Alterné) depuis de nombreuses années, qui se prend sous forme de mois OFF.

Il sera complété au 1er janvier 2016 par le TAF, même principe que le TAF mais sans l'abondement. De plus alors que le TAF se composait de périodes de 7 jours, le TAF sera aux choix de 7 ou 10 jours consécutifs sans solde par mois sur 8 mois (excepté juin, juillet, août et septembre) ou 10 mois (excepté juillet et août). Ce choix de rythme est inscrit dans notre Accord Collectif PNC 2013-2016.

Depuis le 1er mars, et jusqu'au 15 avril 2015, s'ouvre la campagne de TA 2016. Vous allez DEVOIR faire un choix entre TA ou TAF, qui ne peuvent se cumuler.

Dans ce support, nous nous proposons de vous expliquer les différents choix qui s'offrent à vous, ainsi que la période de transition, avec les cumuls possibles ou pas, et les limitations.

ATTENTION : si vous ne signez pas l'avenant contractualisant votre nouveau rythme de travail obtenu dans la campagne 2015, vous ne pourrez pas accéder à la campagne 2016. Réfléchissez bien à vos choix ..

PÉRIODE DE TRANSITION

TAHQE ET TAF

Les mois en TAHQE ou les périodes de TAF déjà obtenus entre le 1er janvier et le 31 mai 2016 restent acquis et seront appliqués en totalité aux PNC.

TAHQE, TAF, ET TOUS TA DE LA CAMPAGNE

Les mois de TA mensuel ou les périodes de TAF obtenus dans la campagne 2016 s'appliqueront sur les mois sans TAHQE ou sans TAF.

CUMUL DE MOIS OFF

Le cumul de mois off (TAHQE + TA mensuel) ne peut dépasser 6 mois sur l'année civile.

PERIODE MAXI D'INACTIVITE

Il n'est pas possible d'avoir plus de 2 mois consécutifs en Temps Alterné (TA mensuel + TAHQE).

Ex : si vous avez du TAHQE sur les mois de janvier et mars 2016 et que vous obtenez un TA mensuel à 80% avec les mois de Février et Aout, il ne sera pas possible d'avoir 3 mois OFF consécutifs donc le mois de février sera travaillé, puisque les mois de TAHQE ne peuvent être rendus.

Pour mieux vous représenter et vous informer, nous avons besoin de vos "rexpériences". Pour cela, vous pouvez remplir ce bulletin et nous le déposer dans notre boîte aux lettres. Nous vous apporterons une réponse. Merci de nous aider à vous défendre.

 Les boîtes à lettres UNAC : Couloir du Parking sous les panneaux d'affichage
Cité PN - 1^{er} étage rouge - couloir vers le secrétariat du CE

Vos Délégués UNAC sont à votre écoute. 01 41 56 40 76 / 01 41 56 40 77

ADHÉSION UNAC-CGC - 3, place de Londres - 95727 Roissy CDG cedex

Nom :

Adresse :

Tél :

Prénom :

Mail :

Matricule :

L'époque est au rassemblement des PNC, ne restez pas isolé.